



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

C 3/2004

Vevey, le 22 janvier 2004

Réponse aux interpellations de :

**M. Vladimir d'Angelo "Promove : tu connais ou tu ne connais pas ?" et de
M. Pascal Nicollier "Promotion économique à Vevey : état du réseau ?"**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

1. Grâce à la Promove, combien d'entreprises sont venues s'installer à Vevey ?

Il ne peut être répondu à cette question aussi facilement qu'il n'y paraît. Tout d'abord, il faut rappeler que la Promove est une association à but non lucratif dont la mission est « d'initier, de promouvoir, d'accompagner et de participer à la création de nouvelles entreprises et au développement d'entreprises existantes, ainsi qu'à l'émergence de nouveaux projets. »¹ La Promove tient un registre interne par rapport aux sociétés qui se sont adressées à elle et s'engage à ne pas communiquer ces informations à l'extérieur sans l'accord de ces dernières. Sans obligation légale de s'annoncer auprès d'elle, la tenue d'un registre exhaustif et actualisé par la Promove est donc impossible.

Il est nécessaire de rappeler aussi que c'est le Registre du Commerce du Canton de Vaud qui recense la plupart des arrivées et départs d'entreprises dans le canton ; mais, toutes les entreprises ne sont pas tenues de s'y inscrire ; seules celles qui ont un revenu brut annuel et supérieur à fr. 100'000.-- doivent s'y inscrire (art. 54 – RS 221.411 du Code des Obligations).

Il y a encore la Caisse cantonale de compensation AVS qui recense toutes les personnes se déclarant « indépendantes ».

Par contre, le seul organisme qui répertorie régulièrement (trois fois par décennie) toutes les entreprises en Suisse est l'Office fédéral de la Statistique par le biais du Service cantonal de recherche et d'information statistiques (SCRIS). Le dernier recensement effectué par leurs soins date de 2001, cf. tableau comparatif concernant Vevey ci-dessous. Il n'est par conséquent pas possible de donner des chiffres précis sur les arrivées d'entreprises à Vevey depuis octobre 2001, comme demandé par M. D'Angelo.

¹ In : « Rapport d'activités 2002 – Promove – sa mission – ses objectifs », p. 1

Emplois et établissements, selon la branche économique, 1985, 1991, 1995, 1998, 2001

Source : Recensements fédéraux des entreprises et des établissements, Office fédéral de la statistique

VEVEY	1985		1991		1995		1998		2001	
	Emplois	Etabl.	Emplois	Etabl.	Emplois	Etabl.	Emplois	Etabl.	Emplois	Etabl.
SECTEURS SECONDAIRE ET TERTIAIRE	10292	1081	11913	1120	11178	1107	10845	1069	10738	1084
SECTEUR SECONDAIRE	3392	179	2792	168	1955	173	1636	150	1583	146
D – Industries manufacturières	2223	108	1520	100	941	97	715	86	731	80
E – Autres industries	206	5	135	3	216	5	209	3	114	2
F – Construction	963	66	1137	65	798	71	712	61	738	64
SECTEUR TERTIAIRE	6900	902	9121	952	9223	934	9209	919	9155	938
G – Commerce et réparation	2546	391	2613	419	2314	386	2138	366	2094	350
H - Hôtellerie et restauration	625	82	614	74	641	79	604	77	745	89
I - Transports et communications	419	30	498	38	365	29	309	23	298	23
60 Transports et services auxiliaires	226	26	244	33	174	26	165	20	172	18
64 Postes et télécommunications	193	4	254	5	191	3	144	3	126	5
J - Activités financières; assurances	557	29	596	36	537	33	292	26	328	30
K - Immobil.; activ. informatiques; R&D; autres serv. entr.	557	126	2274	135	2466	138	3255	161	2744	181
70 Activités immobilières	78	10	82	14	73	7	69	10	66	10
71 Location machines et équipements sans opérateur	2	1	4	1	7	4	10	3	10	4
72 Activités informatiques	77	6	20	7	20	9	61	20	144	29
73 Recherche et développement	-	-	-	-	-	-	12	1	-	-
74 Autres services aux entreprises	402	110	2172	114	2373	122	3113	130	2534	142
L - Admin. publique; défense nat.; sécurité sociale	319	22	431	17	521	20	450	19	524	20
M - Enseignement	533	32	419	30	625	29	422	32	580	33
N - Santé et activités sociales	909	73	1212	84	1298	95	1276	93	1398	98
O - Autres services collectifs et personnels	435	117	464	119	456	125	463	122	444	114

2. Combien d'entreprises sont parties ou sont sur le point de partir de Vevey ?

Voir réponse à la question no 1.

3. La Promove, combien nous coûte-t-elle ?

La contribution de la Ville de Vevey se fait sous forme de subvention annuelle (compte no 130.3658.03) d'un montant de fr. 96'000.-- en 2003, soit Fr. 6.-- par habitant.

Elle est également financée par les autres communes du district de Vevey (Montreux et La Tour-de-Peilz : fr. 6.-- par hab. / autres communes : fr. 3.-- par hab.) et assume aussi des mandats confiés par les communes de Forel, Puidoux et Palézieux.

La nouvelle Loi cantonale sur la promotion économique de 1999 a permis à Promove d'étendre ses activités dans un espace géographique élargi au «Grand Est Vaudois», réuni au sein d'une nouvelle communauté d'intérêts, dont Promove assure la direction opérationnelle. Dans le but d'offrir un paquet commun de prestations aux sociétés implantées dans la région de l'Est-Vaudois et celles intéressées à s'y établir, le Canton de Vaud a créé en octobre 2001 un «Guichet-Entreprises» – le CIEV (Communauté d'Intérêt de l'Est vaudois).

4. Peut-on en sortir, si on devait constater l'inefficacité de cet organisme ?

5. Si oui, comment ?

S'agissant des statuts d'une association, chaque membre peut démissionner à tout moment de l'association selon l'article 4 des statuts de Promove : « La qualité de membre se perd : a) par la sortie volontaire du membre qui peut démissionner en tout temps ; [...] ».

Par contre, il importe de relever que la Loi cantonale sur la promotion économique délègue la responsabilité du fonctionnement de cet organisme au niveau des autorités communales d'une région.

6. La Municipalité dispose-t-elle d'un fichier répertoriant toutes les entreprises présentes sur le sol de la commune ?

Comme expliqué à la réponse no 1, à l'heure actuelle, il n'existe aucun fichier exhaustif et mis à jour très régulièrement répertoriant toutes les entreprises présentes sur le sol de la commune à disposition de la Municipalité.

Ceci fait suite à une décision municipale datant de janvier 2002.

Petit rappel historique :

Le 7 septembre 2001, la Municipalité avait chargé les Directions des Services sociaux, de la Sécurité et de l'Equipement-service gestion d'étudier la possibilité de recenser les entreprises veveysannes et leurs postes de travail, ceci pour répondre aux besoins de l'administration communale et au vœu no 16, exercice 2000, de la commission de gestion.

Fort de un rapport détaillé résultant des réflexions des chefs de service remis le 10 janvier 2002, la Municipalité a décidé qu'il n'était pas opportun que la Ville effectue son propre recensement des entreprises et des emplois au vu de son peu de fiabilité et de sa comparaison impossible avec les autres communes de Suisse. En effet, ces dernières se basent sur les données récoltées par l'Office fédéral de la Statistique via le SCRIS. La Municipalité a donc décidé de les utiliser également afin d'être informée sur l'évolution de l'activité économique et de l'emploi dans la commune.

7. Le cas échéant, existe-t-il une structure de communication entre la commune et les entreprises de ce fichier ?

L'interface entre la commune et les entreprises, membres de la Promove et/ou de la CIEV reste donc la Promove ainsi que les contacts privilégiés de la Municipalité ou des membres de son administration avec les Sociétés industrielles et commerciales (SIC) de la région ainsi qu'avec des entrepreneurs.

8. Si tel n'est pas le cas, ne serait-il pas judicieux que la commune mette sur pied une interface de communication légère mais efficace réunissant toutes les entreprises de Vevey dans un réseau qui les mettrait en contact permanent avec nos autorités, complétant ainsi l'offre de la « PROMOVE » qui dispose d'une vision régionale ?

Il faut souligner que les entreprises (surtout les PME) sont souvent membres de plusieurs corporations, telles que des associations professionnelles, les SIC, la CVCI et autres clubs. Serait-il donc pertinent d'ajouter une nouvelle structure faîtière ? Et quel serait son rôle en tenant compte de la législation actuelle et du réseau existant ?

En Suisse, l'entrepreneur dispose d'une liberté totale et Promove lui propose une plate-forme d'échanges discrète et efficace (augmentation de 35 % du nombre de membres depuis 2001).

Pour conclure, il faut souligner que ce sont surtout les conditions cadres offertes par notre région et Vevey en particulier (prix des locaux commerciaux, saturation des espaces à construire, notamment) qui ne sont malheureusement pas toujours concurrentielles.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 22 janvier 2004

Au nom de la Municipalité
le Syndic le Secrétaire



Dominique Rigot P.-A. Perrenoud